



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE
Section de l'Aveyron
fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr
<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

RODEZ, le 7 juillet 2016

Monsieur le Président,

Nous sommes conviés ce jour le 7 juillet dans le cadre des CAP pour les affectations au premier septembre 2016.

Cette année encore, le service des ressources humaines a élaboré le mouvement local dans un laps de temps particulièrement restreint.

Cette année encore, RH et OS travaillent dans le même sens et dans l'urgence pour ne pas pénaliser les collègues.

Pour ces derniers il devient urgent de connaître l'affectation afin de se loger et de préparer plus sereinement la rentrée au 1er septembre soit dans 56 jours.

Cette année encore, le tableau des effectifs du département révèle une situation loin d'être brillante : le département est déficitaire d'environ 13 agents dont 11 agents C si on compare entrées et sorties. Cette année encore ce constat n'est pas qu'un ressenti, c'est un constat chiffré. Pas étonnant que les agents affirment clairement dans les différents sondages que leurs conditions de travail se dégradent.

Plus généralement, FO-DGFIP revendique pour les inspecteurs :

- _ le respect de l'ancienneté administrative prise en compte au plan national mais aussi au plan local ;
- _ la mise en oeuvre de deux véritables mouvements de mutation par an, au 1er mars et au 1er septembre ;
- _ le respect absolu des affectations par mutation définies en CAPN sur un emploi et une résidence clairement identifiés ;
- _ que toutes les vacances d'emploi soient pourvues dès lors qu'il existe des demandes ;
- _ une priorité absolue pour les agents concernés par une restructuration ;
- _ l'affichage clair des emplois gelés lors des campagnes de mutation ;
- _ une affectation la plus fine possible sur toutes les structures notamment en Direction,

Les élus FODGFIP 12 en CAPL.

